

Ouagadougou, le

05 SEPT 2022

N° 22-00497 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de trois (03) élèves Ingénieurs de Laboratoire d'Elevage, session 2022.**

Ce sont :

INGÉNIEURS DE LABORATOIRE D'ELEVAGE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BANDE ZENABOU	282513T	B14667160	31/12/90
2°	COULIBALY GNANI NORBERT	312106C	B12410432	05/06/89
3°	NEBIE NABONSWINDÉ NARCISSE	282515R	B12041180	26/11/91
4°	SAWADOGO HAMADO	258684T	B15189281	28/12/83
4°	COMPAORE SOULEYMANE	258683D	B11381230	31/12/84
6°	OUEDRAOGO REMI	283268R	B14660021	31/12/82

Arrêté la présente liste à 6 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National

